

ASSOCIATION A.I.S.E.S.

LA DETTE PUBLIQUE : UN VRAI FAUX PROBLEME

Le mardi 1 mai 2007, Étienne Chouard écrivait sur son blog :

Je suis en train de découvrir le détail d'une situation financière incroyable. Vous croyez que la monnaie est créée par l'État ? Vous vous trompez : ce sont les banques privées qui créent la monnaie, et qui en perçoivent le prix (l'intérêt). Si c'était l'État qui créait la monnaie, il pourrait l'investir directement lui-même (sans devoir payer le moindre intérêt jusqu'au remboursement) ; il pourrait aussi prêter cette monnaie nouvelle aux banques (charge à elles de la prêter à leur tour) et en percevait le premier intérêt (des milliards d'euros), ce qui pourrait aussi financer les services publics, au lieu de garnir des poches de soie au prix d'un déficit paralysant pour l'État.

L'État (c'est-à-dire nous tous) a perdu le droit de battre monnaie et ce sont des banques privées à qui nos soi-disant "représentants" ont abandonné ce pouvoir décisif. Vous pensez que la monnaie est un outil qui sert l'intérêt général ? Vous vous trompez : la monnaie est devenu (discrètement) un outil qui sert d'abord des intérêts privés.

Frédéric Lordon présente ainsi son blog :

« Quelle est la puissance despotique d'aujourd'hui qui soumet absolument le corps social et le laisse exsangue d'avoir capté la substance de son effort ? Certainement pas l'État – dont on rappellera au passage qu'il restitue en prestations collectives l'ensemble de ses prélèvements... – mais le système bancaire-actionnaire qui, lui, conserve unilatéralement le produit intégral de ses captations. »

Et le 30/09/2009 l'AFP annonçait :

La dette publique de la France (État, sécurité sociale et collectivités locales) a augmenté de 61,1 milliards d'euros au deuxième trimestre 2009 par rapport au trimestre précédent pour atteindre 1.428 milliards, soit "approximativement" 73,9% du PIB, a annoncé mercredi l'Insee. La dette brute des administrations publiques, calculée selon les critères de Maastricht, a ainsi augmenté de 3,5 points de PIB par rapport à la fin mars 2009, précise l'Institut national de la Statistique. Selon les prévisions du gouvernement, la dette publique devrait dépasser 83% du PIB à la fin de 2010 après 68% fin 2008, sous l'effet de l'envolée du déficit public gonflé par la crise économique qui frappe la France.

On ne parle plus que de cela: la dette, la dette, la dette... en essayant par la même occasion de culpabiliser chacun de nous.

Nous avons payé l'an dernier, en 2008, plus de 55 milliards aux prêteurs, **pour les seuls intérêts**, ce qu'on appelle "la charge de la dette". **C'est l'équivalent de 270 airbus A350, ou de 3 portes-avions, ou de 55 000 belles villas sur la Côte d'Azur, ou de l'isolation (en comptant 10 000 euros par foyer) de 5 500 000 logements, ou un salaire net de 18000 euros annuel (salaire médian en France) pour plus de 3 000 000 personnes ... mais vous pouvez trouver d'autres exemples, il n'en manque pas!**

C'est transférer sur notre travail et notre production 150 millions d'euros par jour, oui, par jour, à ceux qui sont déjà les plus riches, qui d'ailleurs peuvent ainsi nous les reprêter à nouveau contre

intérêt.. Mais cette monnaie qu'ils nous prêtent, elle est, comme 93% de la monnaie en circulation, issue de la création monétaire par les banques privées, monnaie évidemment payante bien que créée à partir d'une simple ligne d'écriture lors de "monétisation" de créances (voir le site <http://monnaie.waikispaces.com/> pour les détails concernant l'émission de monnaie par les banques de second rang).

Le recours à l'emprunt par l'État, qui pouvait se concevoir lorsque la monnaie était représentative d'une certaine quantité de métal (or ou argent) qui à un moment pouvait manquer dans les caisses, n'a maintenant plus aucune justification depuis que la monnaie est totalement dématérialisée. Il reste seulement important qu'elle ait, comme toute monnaie, une contrepartie en "biens réels" ou en créances recouvrables.

Depuis 1973 (l'article 25 de la loi du 3 janvier 1973 précise "*Le trésor public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la Banque de France*", ce qui signifie que le trésor public ne peut présenter les garanties que lui, l'État ou les collectivités publiques auraient émis, à l'escompte de la Banque de France) la France s'est interdite de permettre à la Banque de France de financer le Trésor Public, c'est-à-dire de créer la monnaie dont elle a besoin pour son développement (écoles, routes, ponts, aéroports, ports, hôpitaux, bibliothèques, etc..) annuellement proches de son "déficit". De ce fait, alors qu'avant elle avait le choix, la France s'est obligée d'emprunter sur les marchés monétaire en émettant des "obligations" auprès des plus riches, des rentiers, et des investisseurs institutionnels (assurances, banques, etc). L'État, c'est-à-dire nous tous, doit payer un intérêt à ceux qui achètent les instruments de cette dette (40% du montant par des résidents, 60% par des non-résidents). Au fil des années, cet argent distribué aux plus riches plombe les finances publiques et il faut couvrir par l'emprunt le déficit toujours justement proche du montant des intérêts.

Et le Traité de Maastricht a entériné pour l'Europe cet état de fait par l'article 104 qui précise "*Il est interdit à la BCE et aux banques centrales des États membres, ci-après dénommées "banques centrales nationales", d'accorder des découverts ou tout autre type de crédits aux institutions ou organes de la Communauté, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des États membres; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la BCE ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite.*" Ce qui signifie en clair que les États sont obligés de financer leurs investissements sur les marchés financiers, en augmentant leur dette compte tenu des intérêts qu'ils ont à payer...

Et au total, c'est plus de 1300 milliards d'euros d'intérêts que nous avons payé entre 1980 et 2008!

Mais vous pouvez vous demander comment nous arrivons à ce chiffre faramineux ?.. C'est assez simple et voici le "pas à pas" du calcul qui nous permet d'affirmer que, si nous n'avions pas eu d'intérêts à payer, nous n'aurions pas de dette!!!

(Ce document a été mis à jour fin septembre 2009 en intégrant les réactualisations récentes des données de l'INSEE, en particulier celles concernant le montant de la dette des Administrations Publiques au sens de Maastricht avec des variations parfois importantes par rapport aux anciennes données de 2007. Ces Administrations Publiques souvent dénommées APU sont l'État, les Organismes divers d'administration centrale, les Administrations publiques locales et les Administrations de sécurité sociale.)

Les intérêts cumulés de la dette publique

Il faut d'abord pouvoir traduire en "euros 2008" les données de l'INSEE qui sont en "euros

courants" . Pour ceci nous utilisons l'IPC (*Indice des Prix à la Consommation* - <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=29&page=achatfranc.htm>) lequel permet de déterminer le coefficient à appliquer aux montants fournis en francs ou en euros courants pour obtenir les "euros 2008".

Sur le même tableau ci dessous apparait les taux moyens annuels calculés des emprunts d'État à long terme, issus des tableaux mensuels de la Banque de France (http://www.banque-france.fr/fr/stat_conjoncture/series/statmon/telnomot/mt.m.h30030.b.m.t.b.x.csv). Il ne peut s'agir que d'une estimation car la dette varie à chaque instant et les taux d'intérêts ne sont pas fixes au cours d'une année. Le fait de prendre un taux d'intérêt moyenné amène sûrement des distorsions mais qui s'appliquent probablement dans les deux sens: néanmoins cette estimation est sans doute très proche de la réalité. Bien évidemment certains ne manqueront pas de chipoter sur les chiffres moyennés et donc sur le résultat. Nous n'essayons pas ici de faire un impossible calcul parfaitement précis mais d'apporter une approximation suffisante à l'appui de notre thèse.

501-dette-publique